ENSEIGNANT NIVEAU 2 ISO
Aspirant fédéral ISO 24802-2 / CMAS*

I – DEFINITION DU NIVEAU

Le E2 ISO FSGT est un :
- E2 breveté FSGT
- P5 breveté FSGT

C'est un cadre technique, avec un profil d'aspirant moniteur, ayant les prérogatives du E2 FSGT auxquelles s'ajoutent :
- Valider les compétences des plongeurs dans l'espace de 0 à 20 m
- Valider les plongeurs PE12, P1 et PA20 conjointement au Président du club auquel il est licencié

Nota : La règlementation française n'autorisant pas l'enseignant de niveau 2 d'exercer ses prérogatives pour la direction des plongées de formation, celles-ci seront assurées par un encadrant E3. (Réf.: Code du Sport).

II - PRE-REQUIS A LA FORMATION : idem E2 et P5

III – ORGANISATION DE LA FORMATION : idem E2 et P5

IV - CONDITIONS DE VALIDATION : Idem E2 et P5
- Voir MdM equivalence pour toutes les équivalences

V - DÉLIVRANCE DU BREVET : Idem E2 et P5